

Avril 2010

## La viticulture en 2009

### Arrachages et conditions climatiques font baisser la production

*Pour la troisième année consécutive, le volume de la récolte est revu à la baisse par rapport à l'année précédente et il atteint ainsi des plateaux historiques. En 2009, seulement 12 millions d'hectolitres ont été produits, soit un million de moins que l'année précédente et quatre millions de moins qu'en 2006. La climatologie difficile de l'année et une baisse des superficies mises en œuvre impactent lourdement cette production.*

[www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr)



#### Des arrachages de vignes

Depuis la campagne 2005/2006 (et même l'année précédente dans les Pyrénées-Orientales), il est possible, pour les exploitants agricoles, d'arracher définitivement leurs vignes productives. Ils bénéficient en contrepartie d'une prime, de 6000 à 8000 €/ha suivant les années et les rendements des parcelles qu'ils arrachent. Depuis la campagne 2008-2009, les exploitants arrachant la totalité de leur vignoble et âgés de plus de 55 ans sont prioritaires pour bénéficier de ce dispositif, suivis par les exploitants de plus de 55 ans qui n'arrachent qu'une partie de leur vignoble. Au total, ce sont plus de 40 000 hectares qui auront disparu au terme de cette cinquième campagne d'arrachage, à mettre en regard des 275 000 hectares en production en 2005 (tab.1). Le vignoble en production aura perdu 13 % de ses superficies de 2005, sans tenir compte des parcelles qui ne sont plus en production, mais qui ne peuvent pas bénéficier de la prime à l'arrachage : parcelles isolées devenues peu rentables, mais subsistantes dans une exploitation pérenne, parcelles mal entretenues ne pouvant pas être primées, etc. Au cours de la campagne 2009-2010, environ 5 200 hectares devraient être arrachés, alors que les demandes spontanées des viticulteurs portaient sur plus de 11 000 hectares.

**Tab. 1 - Données sur les primes d'arrachage définitif en région Languedoc-Roussillon**

**40 000 hectares ont disparu en 5 ans**

Unités : ha, milliers d'euros

	Superficies primées	Montant versé
2005-2006	11 000	65
2006-2007	9 200	54
2007-2008	9 500	57
2008-2009	5 950	42
2009-2010*	5 700	37

\* Les données 2009-2010 sont encore provisoires  
Source : FranceAgriMer

#### Une production très faible

L'arrachage d'une partie du vignoble entraîne une baisse de la production. Mais la baisse de volumes produits va bien au-delà de cette simple réfaction. Pour la seconde année consécutive, on perd un million d'hectolitres de production, pour arriver au niveau historiquement faible de 12 millions d'hectolitres (graph. 1). La tendance est lourde et pourra se prolonger. Mais entrent progressivement en production des parcelles plantées récemment, dans le cadre de la restructuration du vignoble (notamment Reconversion Qualitative Différée et plan collectif local), avec des rendements encore faibles. Enfin, la persistance de la crise a conduit certains producteurs à faire des impasses de traitement, que ce soit en terme de protection phytosanitaire ou d'entretien des sols.



Si ces impasses n'ont pas trop de conséquences une année, elles peuvent en avoir lorsqu'elles sont répétées, faisant ainsi baisser le rendement global du vignoble. Cela peut prendre plusieurs formes : du traitement omis jusqu'à l'abandon de l'entretien de la parcelle, sans chercher à la vendanger mais sans arrachage officiel. Mais n'oublions pas que la climatologie a un rôle déterminant dans la production. L'hiver et le début du printemps laissaient augurer un bon volume, avec des précipitations abondantes. Puis le vignoble a souffert de la sécheresse et de la chaleur de l'été 2009 : le manque d'eau de la fin du printemps jusqu'aux vendanges et les températures nocturnes élevées ont entraîné un manque de jus. Cette situation fait suite à plusieurs années difficiles : état sanitaire difficile à gérer en 2008, sécheresse en 2007.

### Les nouvelles règles de l'Union européenne

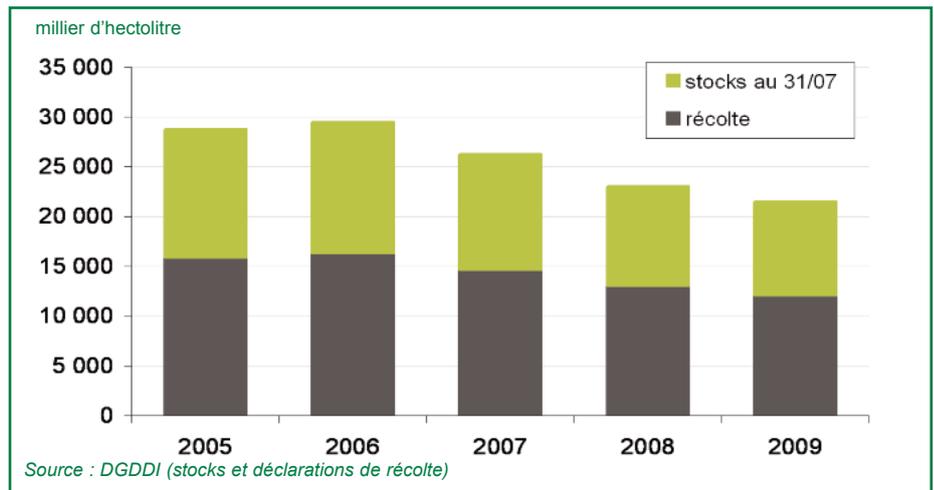
La mise en place de la nouvelle Organisation Commune de Marché (OCM) adoptée par l'Union européenne en décembre 2007 va être mise en œuvre dès le mois de juillet 2008.

Les règles de gestion du marché vont être modifiées, dans le sens de la libéralisation. Mais celle-ci n'interviendra qu'après une période transitoire durant laquelle des mesures d'assainissement seront mises en œuvre. Par exemple en poursuivant la politique d'arrachage. Ce sont 175 000 hectares supplémentaires qui doivent être arrachés dans l'Union européenne d'ici 2011.

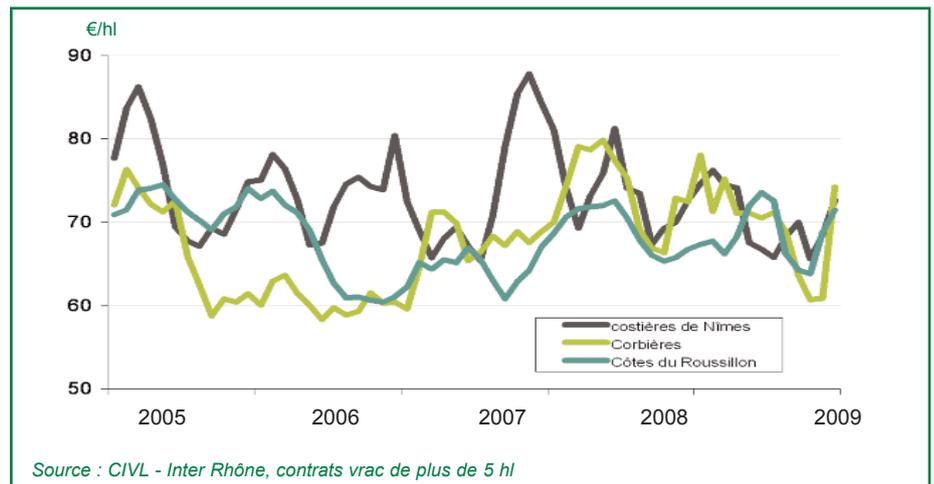
Cette baisse du potentiel de production devrait avoir un impact sur les marchés, mais l'arrachage aura également des conséquences sur l'économie régionale et l'équilibre des territoires fortement marqués par l'histoire viticole régionale.

D'autres modifications interviendront : libéralisation à terme des droits de plantation (2015, voire 2018), réforme des indications géographiques, de l'étiquetage en autorisant la mention du cépage sur les vins de table, modification du régime des distillations de crise, rôle accru des interprofessions.

graph. 1 - Languedoc-Roussillon  
Disponibilités théoriques des vins (toutes catégories)



graph. 2 - Languedoc-Roussillon  
Cours de quelques vins AOP (rouges et rosés, en vrac)  
(moyenne mobile sur 3 mois)



La production des Pyrénées-Orientales est pour la troisième année consécutive inférieure à un million d'hectolitres, avec moins de 800 000 hl produits en 2009. La perte est de l'ordre de 20% par rapport à 2008, et même de 30 à 50% pour les vins sans IG et les vins de pays. L'Aude et l'Hérault perdent environ 9% de leur production. La production du Gard est en légère croissance (+2%), mais après une année 2008 particulièrement faible en production.

### Des marchés en deçà des attentes

Le faible niveau des dernières récoltes aurait pu entraîner une hausse de cours. Mais la région n'est pas la seule productrice. La récolte française, hors VQPRD, s'est légèrement accrue, la récolte mondiale est restée stable. Dans ce

contexte de marchés ouverts, les baisses de production en Languedoc-Roussillon ne permettent pas d'influer sensiblement et durablement sur les cours. Le marché est donc resté atone en 2009, avec des prix moyens de campagne qui ont très peu varié. Les vins rouges sans indication géographique et sans cépage sont stables autour de 43 €/hl, contre plus de 50 €/hl avant le début de la crise viticole actuelle (graph. 3). Les vins de pays d'Oc, qui regroupent l'essentiel des vins de cépage, s'installent de plus en plus sur le marché. Ils représentent désormais 63 % de la valeur des contrats d'achats des vins (hors AOP, ex AOC), contre 45 % en 2004. Dans ce segment, la part des vins blancs augmente régulièrement, jusqu'à représenter désormais 30% de la valeur totale des contrats. La nouvelle segmentation des vins est entrée en application le 1er août 2009. La



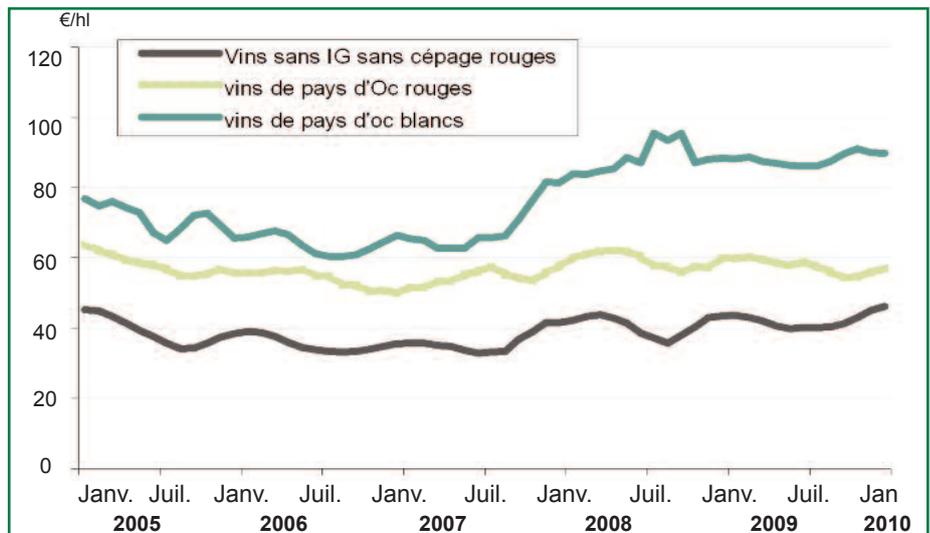
vendange 2009 s'effectue selon les nouvelles règles. Les anciennes AOC sont devenues des AOP. Les anciens vins de pays, de département, de région ou de petites zones, sont devenus des IGP (indication géographique protégée). La différence substantielle, sur le plan réglementaire, est venue de la possibilité pour les producteurs de faire des vins de cépage sans indication géographique, alors qu'auparavant ce segment était réservé aux vins de pays. En ce début de campagne 2009-2010, cette possibilité a été peu utilisée par les producteurs et les metteurs en marché. L'essentiel de la mise en marché des vins de cépage continue à s'opérer sous la dénomination "Vins de pays d'Oc".

### Une gouvernance à finaliser

Aujourd'hui, les AOP sont regroupées autour du Comité Interprofessionnel des Vins du Roussillon et du Comité Interprofessionnel des Vins du Languedoc. Les IGP se partagent entre Inter'Oc (vins de pays d'Oc) et Air Sud (autres vins de pays). La constitution d'une interprofession unique, qui permettra de mieux définir des politiques communes cohérentes, est un objectif partagé par tous. La préfiguration en sera assurée par l'évolution d'Inter Sud de France, fédération des interprofessions actuelles. Gageons qu'en 2010 les professionnels disposeront ainsi d'un outil permettant la définition de stratégies communes et gagnantes pour la viticulture régionale.

### graph. 3 - Languedoc-Roussillon Cous des principaux segments de vins hors AOP

(moyenne mobile sur 3 mois)



Source : FranceAgriMer, contrats vrac de plus de 5 hl

SEPTEMBRE 2010 - AVRIL 2011

# recensement agricole 2010

**Pour une vision complète de l'agriculture aujourd'hui, chacun de vous compte.**

Comme tous les 10 ans, nous venons à votre rencontre pour le recensement agricole. Pour obtenir la photographie la plus détaillée de notre agriculture, de ses évolutions, de ses métiers, la participation de tous est primordiale.

Photos: Getty Images

## Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'information statistique et économique

Place Antoine Chaptal CS 70039

34060 Montpellier cedex 02

Tél. : 04 67 10 18 50 - Fax : 04 67 10 18 51

Directeur de la publication : Bertrand Oddo

Rédacteur en chef : Luc Cottencin

Auteur : Bertrand Oddo

Composition : Barbara Deltour

Dépôt légal : à parution